

Crest

## SAILLANS

# Des élus vent debout contre les responsables de La Poste

Julien COMBELLES

---



*La porte de La Poste de Saillans est souvent fermée... Photo Le DL /Michel MORIN*

**Les élus de Saillans, avec les habitants, repartent au combat pour maintenir le bureau de poste de la commune, menacé par un remaniement des horaires et des jours d'ouverture.**

Pas contents, les élus de Saillans. Et même très remontés contre les responsables de La Poste qui souhaitent à nouveau réduire les horaires d'ouverture du bureau de Saillans. Une position à laquelle s'étaient déjà confrontées, en 2019, l'équipe municipale précédente mais également une grande partie de la population. La Poste, elle, s'appuie sur le contrat de présence postale territoriale qui indique que l'évolution de l'amplitude horaire hebdomadaire d'un bureau de poste doit faire l'objet d'un rapport formalisé établi par La Poste et remis au maire.

Dans un communiqué, les élus de Saillans sont vent debout contre les nouveaux horaires d'ouverture du bureau de Poste qui, selon eux, « passeraient de 29 heures

hebdomadaires à 20 heures ». Le bureau serait alors ouvert les matins des lundis aux vendredis de 9 à 12 heures et les après-midi des lundis et vendredis de 14 heures à 16 h 30 et il serait fermé les samedis matin.

Problème, selon la municipalité saillansonne, « les responsables de La Poste n'apportent par ailleurs aucune garantie quant au maintien à terme du bureau de poste tel qu'il existe aujourd'hui ni sur la réduction du nombre de fermetures exceptionnelles (déjà 23 jours depuis le début de l'année) ». Dans leur courrier qui « n'est pas un message dans une bouteille à la mer », les élus refusent « que le bureau de Saillans serve de variable d'ajustement à l'organisation territoriale de La Poste ». Les élus s'appuient, eux aussi, sur une enquête réalisée en 2018 par leurs prédécesseurs qui montre toute la pertinence de la présence du bureau de Poste sur le territoire. Et d'ajouter : « La Poste est pourtant restée sourde aux résultats de cette enquête tout comme elle ne semble pas être consciente de la forte dynamique et de l'attractivité de notre village présentées à ses responsables lors du conseil municipal du 20 mai. »

### • « Une nouvelle réduction des horaires entraînerait sa fermeture inéluctable »

Et les élus de Saillans de poursuivre : « Leur argumentation repose uniquement sur la rentabilité économique du bureau et sur des critères de productivité sans prendre en considération la mission de service public que nous considérons pourtant prépondérante. Nous sommes également convaincus qu'une nouvelle réduction des horaires entraînerait inévitablement une nouvelle baisse de la fréquentation du bureau et sa fermeture inéluctable. »

Après avoir voté le 28 mai denier, à l'unanimité, une motion contre la réduction des horaires d'ouverture de La Poste, les élus saillansons invitent les habitants de Saillans et des villages voisins à se mobiliser pour défendre leur « bureau de Poste sur le marché de Saillans les dimanches 6 et 13 juin pour le lancement d'une pétition et interpeller nos élus départementaux, régionaux et nationaux ».